



Paris, le 25 avril 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Chine : Stéphane LE FOLL signe un accord de coopération sanitaire qui ouvre des perspectives commerciales aux filières agricoles et agroalimentaires françaises

—

Dans le cadre de la visite d'Etat du Président de la République en Chine, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et ZHI Shuping, Ministre de l'Administration générale du contrôle de la qualité, de l'inspection et de la quarantaine (AQSIQ), ont signé, en présence des deux Chefs d'Etat, **un programme de coopération dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments, déterminant pour favoriser la croissance des exportations françaises en Chine.**

Stéphane LE FOLL et ZHI Shuping ont partagé leur objectif prioritaire de protection de la sécurité des consommateurs, y compris dans le cadre du commerce international des produits agricoles et agroalimentaires qui doit fournir aux populations une alimentation sûre, diversifiée et équilibrée.

Cette coopération franco-chinoise permettra notamment, grâce à une meilleure connaissance réciproque, de renforcer le dialogue pour réduire les barrières sanitaires au commerce.

En particulier, dans le domaine des produits à base de viande de porc (charcuterie), ce texte marque une avancée décisive pour l'ouverture de ce marché en Chine, puisqu'une mission d'experts chinois devrait se rendre en France très prochainement à l'invitation de la partie française, préalable indispensable à l'agrément des autorités chinoises pour exporter vers ce pays.

Par ailleurs, **ce texte ouvre les discussions techniques pour l'exportation de viande bovine**, aujourd'hui impossible, les deux parties s'engageant à respecter les normes internationales de l'OIE, organisation mondiale de la santé animale.

Enfin, deux accords entre opérateurs privés ont été signés en présence des deux Chefs d'Etat, concernant la production de **poudre de lait** et le développement de la **génétique porcine**. **D'autres signatures sont attendues demain.**

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr